

Conception et encadrement d'une action de formation aux gestes de premiers secours

RS5724 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	344, 333
Formacode(s)	44517, 44587
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER · SIRET : 11001401600015<https://www.interieur.gouv.fr/Accueil>

Partenaires habilités

24 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 24 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANCAIS A L'ETRANGER	18000608200 077	Former et organiser l'évaluation
ASS ANIMS ASS NAT DES INSTRUCTEURS ETMO	42848376200 020	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION NATIONALE PREMIERS SECOURS	43170102800 059	Former et organiser l'évaluation
CENTRE FRANCAIS DE SECOURISME ET PROTECTION CIVILE	49467494800 018	Former et organiser l'évaluation
CENTRE NATIONAL DE LA FORMATION DE LA FNMNS	50437171700 019	Former et organiser l'évaluation
CENTRE PERMANENT DE FORMATION	77567227216 195	Former et organiser l'évaluation
CROIX ROUGE FRANCAISE	77567227221 138	Former et organiser l'évaluation
CTRE DEP BDR FORMAT SPORTIFS MONITEURS	41486914900 016	Former et organiser l'évaluation
DIRECTION CENTRALE DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION DE LA POLICE NATIONALE	13002333600 014	Former et organiser l'évaluation
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	12001201800 111	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 24 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5724-conception-et-encadrement-d-une-action-de-formation-aux-gestes-de-premiers-secours/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification de l'unité d'enseignement de "conception et encadrement d'une action de formation" répond au besoin

des associations agréées et des organismes publics habilités de formation aux premiers secours par le ministère de l'intérieur,
de disposer
de concepteurs de formations, capables d'élaborer des actions de formation à visée certificative et d'encadrer une équipe pédagogique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de l'unité d'enseignement "conception et encadrement d'une action de formation" est capable:

1. D'analyser les besoins en formation à partir d'enquêtes sur le terrain pour définir les actions de formation nécessaires.
2. De concevoir, à partir de compétences fixées par voie réglementaire, émanant d'une autorité d'emploi ou résultant d'une enquête de terrain, une action de formation en élaborant un référentiel de formation respectant les règles de pédagogie générale et les conditions d'apprentissage propices à la construction des savoirs nécessaires aux compétences visées.
3. De concevoir, pour chaque étape de la progression issue d'un référentiel de formation, les outils pédagogiques permettant, sur la base de critères et d'indicateurs, de mesurer l'atteinte des objectifs.
4. d'organiser une action de formation dans un cadre contraint au plan administratif, logistique et parfois financier, dans le respect des dispositions réglementaires et sur la base de référentiel de formation et de certification validés par son autorité d'emploi.
5. De diriger, de coordonner et d'animer une équipe pédagogique, dans le cadre d'une action de formation, afin d'en garantir sa réalisation selon les préconisations définies par son autorité d'emploi.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- arrêté du 17 août 2012 fixant le référentiel national de sécurité civile, relatif à l'unité d'enseignement "conception et encadrement d'une action de formation"
- arrêté du 17 août 2012 fixant le référentiel national de sécurité civile, relatif à l'unité d'enseignement "pédagogie appliquée à l'emploi de formateur de formateurs"

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- être âgé de 18 ans;
- détenir un certificat de compétences de formateur de formateurs et à jour des dispositions réglementaires de maintien des acquis et de formation continue s'y rapportant à la date d'entrée en formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

L'autorité d'emploi agréé ou habilitée par le ministère de l'intérieur pour les formations aux premiers secours désigne le jury qui procède à l'évaluation de certification.

Les membres

de ce jury sont au nombre minimum de 2 pour 12 candidats, ou 3 pour 18 candidats, et doivent être titulaires du certificat de compétence de "formateur de formateurs" et du certificat de compétence de "conception et encadrement de formation" et à jour de leur formation continue s'y rapportant.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2026

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS3159

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5724/>

Où se former

Formations référencées	13
Organismes	6
Régions couvertes	6
Prix indicatif	230 € – 2 150 €
Durée	6 – 52 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	19
Parcours menés à terme	19
Taux d'achèvement	100 %
Période	11/2022 – 12/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	47
Montant total engagé	65 154 €
Coût moyen par dossier	1 386 €
Durée moyenne	40 h
Période	10/2020 – 04/2026
France compétences	91 %
Reste à charge titulaire	4 %
Entreprise	2 %
Compte d'engagement citoyen	2 %
OPCO	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.